

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 FEVRIER 2009

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Céline FOUTOYET, Patrice GUELLE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Julio SALVADO Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusé : M Alain DIETRE,

Secrétaire de séance : Mme Céline FOUTOYET.

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE VOIRIE

Lors de la réunion du 28 janvier, la société PPM a donné des explications sur ce plan (diagnostic, communication, projet) aux conseillers. Le maire rappelle que ce diagnostic est obligatoire et doit être réalisé avant le 23/12/2009. A la suite du vote (contre 5- pour 5), la réalisation de ce plan est décidée, la voix du maire étant prépondérante.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

A la demande de la sous-préfecture, la délibération du 21/11/2008 est modifiée à l'unanimité comme suit : "La rémunération à la vacation sera calculée sur l'indice Majoré Bonifié 329, ce qui correspond à un salaire horaire brut de 9.91€."

DEPOT DE GARANTIE ABONNEMENT EAU

La loi sur l'eau du 30/12/2006 interdisant la perception de dépôts de garantie, le conseil municipal (à l'unanimité) annule la délibération du 10/02/2006 et remboursera les locataires concernés.

ACQUISITION BATIMENT RUISSEAUX

Au cours de l'entretien avec M le maire, M Bernard RUISSEAUX a confirmé qu'il acceptait de vendre les parcelles AB 125 (bâtiment) et AB 130 pour la somme de 27500 €. Vu le besoin de foncier pour aménager le centre du village, le conseil accepte cette proposition par 2 voix contre et 8 voix pour.

ACCESSIBILITE MAIRIE

Le maire rappelle les 3 alternatives possibles envisagées lors de la réunion du 19/12/2008 :

- Pose d'un élévateur pour accéder au niveau de la mairie
- Construction d'une extension place Charles Boisseau
 - Construction d'une nouvelle mairie sur la parcelle AB 125

Le conseil demandera au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) son avis dans la réalisation de ce projet.

ONF FACTURE 2008

Le conseil décide à l'unanimité une ouverture de crédits d'investissement de 5000 € pour régler les factures en cours dont celle de l'ONF pour un montant de 1120.94 €

DEMANDE FNCOFOR POUR SOUTENIR L'ONF

A la demande de la fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), le conseil municipal décide d'apporter son soutien à l'ONF.

QUESTIONS DIVERSES

- Budget eau :

Le maire informe les conseillers qu'il a modifié la délibération modificative n° 01 du budget eau du 19/12/2008 à la suite d'une erreur de calcul d'un montant de 20

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 FEVRIER 2009

centimes et qu'il a régularisé les amortissements de l'année 2008 pour une valeur de 14 €

- Alimentation en eau

Le château d'eau sera vidé le samedi 28 février 2008 pour vérifier l'étanchéité.

Le conseil envisage de relever la conduite en fonte située entre les regards 12 et 13 en raison de son vieillissement.

- Budget 2009

Le conseil prévoit la réfection du chemin de la Serre et de la rue du Château d'Eau

- Contrôle bacs bleus

La qualité du contenu de 77 % est inférieure à la moyenne du SICTOM de la zone de Dole qui est de 83.17 %. Il est demandé à la population de faire un effort dans le tri.

- Convention avec Géant Casino

Le conseil autorise à l'unanimité le maire à signer une convention client magasin pour les différents achats de la commune

- ADMR

Le maire informe le conseil que l'ADMR recherche des bénévoles.

- Le prochain conseil municipal est prévu le 20 mars 2009.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance.